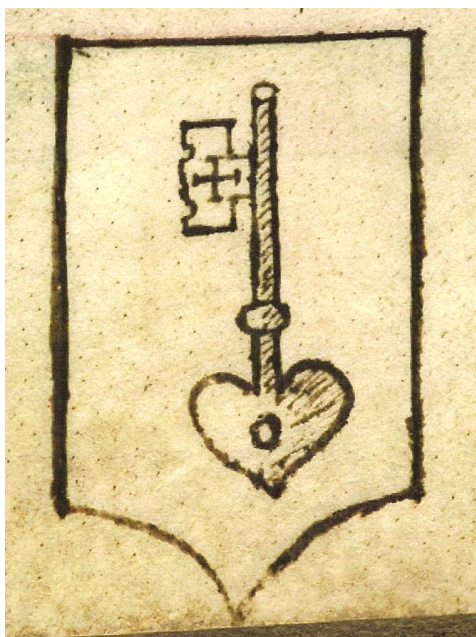


## LA CLEF DU CHAPITRE

par Daniel BRENTCHALOFF



Processionnal de l'église de Fréjus,  
XV<sup>e</sup> siècle.

Dessin à la plume sur parchemin  
Bib. mun. de Fréjus, ms. 3, f° 56 v°.

L'ancien chapitre de l'église cathédrale de Fréjus, auquel l'érudit H. ESPITALIER a consacré une magistrale et minutieuse dissertation (1), portait des armoiries *doubles*. O. TEISSIER en donne une description détaillée selon les règles du blason d'après le manuscrit de l'*Armorial Général de France* (2). Pour résumer la définition de ces armoiries, il suffit de dire qu'à l'intérieur de l'écusson où une figure de Notre-Dame est la pièce principale, se trouve un écusson plus petit, simplement orné d'une clef. On verra pourquoi et comment les deux blasons, d'abord indépendants, ont été rassemblés en un seul.

Il n'est pas utile de s'attarder sur le sens du plus évident des deux emblèmes : la première église cathédrale (précédant la nef de Saint-Étienne) fut consacrée à Notre-Dame. L'image de la Vierge à l'Enfant a par conséquent trouvé la place qui lui revenait tout naturellement sur la bannière des séculiers voués à son patronage.

La clef du petit écusson mérite un regard plus attentif. C'est un symbole suffisamment clair pour que l'on soit tenté d'en donner une

explication, à condition toutefois de ne pas tomber dans le panneau d'une interprétation facile.

Il serait vain en effet de vouloir justifier cet emblème éminemment allusif par un quelconque saint Pierre tiré des ténèbres, et pour lequel les prêtres de l'église de Fréjus auraient eu une particulière dévotion. La clef du chapitre n'est pas la clef du paradis. Il serait tout aussi vain d'essayer d'adapter l'humble clef de Fréjus aux serrures dorées du Vatican. Malgré un cardinal et un pape parmi ses anciens évêques (3), aucune concession du Saint-Siège ne permit jamais au chapitre de s'approprier ne serait-ce qu'une parcelle des insignes pontificaux. Les clefs (et non la clef) de saint Pierre figurent par contre en bonne place, cela va de soi, dans les armoiries d'Avignon, outre celles de la Cité du Vatican.

On aurait pu penser aussi au symbole évoquant les portes de la ville ; mais de quelle ville, ou de quelle porte, les chanoines auraient-ils eu la garde ? Leur vigilance est toute spirituelle. Il est inutile enfin d'aller se fourvoyer dans les entrelacs d'un oiseux décryptage kabbalistique. Ce serait peine perdue, car nous n'avons pas affaire ici à une clef-symbole, mais seulement à une très ordinaire clef *parlante* qui n'a d'autre projet que de nous rappeler son nom latin, *clavis*.

### LE FIEF DU PRÉVÔT

Tout s'explique lorsqu'on met en relation la qualité et les titres du prévôt du chapitre. Depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il était seigneur de Claviers, jouissait de sa prébende et en portait naturellement

les armes on-ne-peut-plus parlantes :

*De gueules, à la clef d'argent posée en pal* (4)

Voici les faits. Vers 1165, Hugues, seigneur de Claviers et de Baudron, céda « *de bon cœur et spontanément ... à l'église de Sainte-Marie de Fréjus ... à tous les chanoines présents et futurs, et à Frédolon Prévôt ... le castrum de Claviers et celui de Baudron* » (5). Aux termes d'une transaction passée en 1196, le prévôt se réserva pour lui seul la donation qui avait été faite au chapitre. Ses successeurs en bénéficièrent jusqu'à la Révolution.

La définition donnée par TEISSIER pour le blason du chapitre, et celle que donne ACHARD (*Géographie de la Provence*, 1787) pour celui du village de Claviers, correspondent mot pour mot ; en réalité, il s'agit d'un seul et même blason. Plus tard, les habitants de Claviers, inspirés sans doute par les fastes pontificaux, ou encore par le faux pluriel du nom, s'offrirent deux clefs d'or à la place de la clef d'argent primitive (6).

C'est ainsi que les armoiries personnelles du prévôt purent être intégrées dans celles du chapitre, placées toutefois en position d'infériorité aux pieds de la Vierge, comme il convient pour respecter la prééminence du spirituel sur le temporel. On a eu le loisir de remarquer au passage que l'église de Fréjus était effectivement sous le vocable de "Sainte-Marie" à l'époque de Frédolon et d'Hugues de Claviers. Cette ancienneté du culte marial est remarquable, d'autant qu'elle reproduit assez exactement la chronologie de Notre-Dame de Paris où un baptistère et une église de Saint-Étienne ont cohabité comme à Fréjus, avec une église consacrée à la Vierge.

## CE QU'IL EN RESTE

Les armoiries de l'église subirent un sort identique à celui qui fut réservé aux armoiries de la ville en 1792 :

*« Ils exposent encore qu'ils ont reconnu qu'il existe des armoiries dans l'intérieur de cette église paroissiale et épiscopale, ainsi que dans différentes chapelles et confréries, et qu'il est important d'en effacer toutes les traces et marques contraires aux lois présentant cet objet pour être pris en considération et se conformer aux dispositions des lois de l'assemblée nationale, et au vœu des citoyens.*

*Sur lequel exposé cy dessus le conseil après avoir ouï Mr. le procureur de la commune a délibéré de faire enlever et effacer les armoiries existantes dans l'intérieur et extérieur de la dite église paroissiale, le tout aux frais de la commune... »* (7).

Ce qui fut fait. On peut voir les traces de ces regrettables opérations sur les linteaux sculptés de la porte d'entrée (celui-ci daté de 1530, fig. 1) et de la porte de la sacristie de l'église. Les ornements héraldiques peints furent d'autre part effacés ou brûlés.

Le blason du chapitre se voyait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle sur la porte d'entrée de la ferme des Esclapes, ancienne propriété des chanoines ; il a aujourd'hui disparu. Le sceau du chapitre, retrouvé par hasard vers 1905 dans les combles de la maison prévôtale (rue de Fleury), est redevenu introuvable (8). Avant le transfert du siège épiscopal à Toulon (1958), les chanoines du diocèse portaient aux cérémonies une croix d'argent émaillé. Le médaillon au centre de la croix est orné au revers du blason du chapitre (*Capitulum forojuliense*) réduit à l'écusson du prévôt, *de gueules à la clef d'argent*. Il subsiste quelques exemplaires de cet insigne honorifique, oubliés au fond des armoires curiales (fig. 2).

Il reste aussi une clef solitaire, taillée dans le marbre sur la corbeille d'un chapiteau du cloître de Fréjus (fig. 3). Le décor des autres chapiteaux est strictement végétal ou ornemental ; celui-là seul possède une figuration significative (9). Posée en pal, comme dans l'écusson, cette petite clef est peut-être le plus ancien et unique vestige de la séculaire seigneurie de Claviers.

## NOTES

1. H. ESPITALIER, Le Chapitre de Fréjus, in *Semaine Religieuse du diocèse de Fréjus et de Toulon*, 1905 ; 1ère partie, l'Ancien Chapitre.
2. O. TEISSIER, *Armorial de la Sénéchaussée de Draguignan*, Marseille, 1890.
3. Pour s'en tenir aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles: Bertrand de Saint-Martin devint cardinal, et Jacques Duèze, le pape Jean XXII.
4. "En pal", c.-à.-d. verticalement sur l'axe médian. Autre exemple de clef parlante, celles du blason de Valréas (Vaucluse) dont la devise est *Salva re, claves regat deus*. Le nom latin de Claviers est *Claverium*, en provençal, *Claviès*.
5. Le village de Baudron, ruiné en 1380, n'existe plus.
6. *Armorial Général de France*, I, 1249<sup>e</sup>; et L. de BRESC, *Armorial des Communes de Provence*, Paris, 1866, p.79.
7. Archives municipales de Fréjus, D 1, f° 366. Délibération du 12 septembre 1792.
8. Cf. ESPITALIER, n. 1, p. 189. Notre enquête auprès de l'évêché est restée sans résultat.
9. Deux fleurs de lys sur un même chapiteau de la galerie méridionale du cloître n'ont, à mon sens, aucune signification symbolique ; ce sont de simples motifs très fréquents partout, en Provence comme ailleurs, bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle. S'il y avait un rapport avec Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, ce ne serait pas avant 1265, année de son couronnement. Il n'y a, d'autre part, aucun rapprochement possible avec le blason de la ville d'Angers : *de gueules à la clef d'argent posée en pal, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or*. Le frère de saint Louis, Charles I<sup>er</sup>, reçoit l'Anjou en apanage en 1246.



Figure 1. L'écusson du chapitre, privé de sa clef, au-dessus de la porte d'entrée de l'église (photo S. Trouverie)



Figure 2. Croix de cérémonie des chanoines du chapitre (1869)



Figure 3. La clef du prévôt dans le cloître canonial, angle sud-ouest de la galerie (photo S. Trouverie).